



1. a - Installation et préparation des chantiers

L'organisation d'un chantier est l'ensemble des actions à mettre en place envisagées pour l'accomplissement dans les meilleures dispositions possibles d'un travail pour réduire les coûts de production en favorisant à l'homme et à la machine une situation favorable de façon à augmenter la productivité.

1

1. a. a - Installation du chantier

Elle est l'ensemble de moyens provisoires nécessaires au fonctionnement d'un chantier pendant les travaux (clôture, grues, réseaux, circulations, aires de stockage et de préfabrication, centrale à béton, silo à ciment, cantonnements, bureaux, station de lavage, infirmerie, etc...).



1. a. b - Préparation du chantier de bâtiment

Elle est une période qui sert à préparer et anticiper à la réalisation des ouvrages. On entend par là, l'ordonnancement et l'organisation de l'intervention des corps d'états en cohérence avec les missions du bureau d'études et de la mise en œuvre.



1. a. c - Le chantier est une phase fondamentale dans un projet. C'est le lieu où l'on va construire notre ouvrage, dans un intervalle fermé par une clôture; dont lequel on s'installe. Il est à la fois limité dans l'espace et dans le temps, et sera pratiquement toujours différents des autres chantiers précédents.



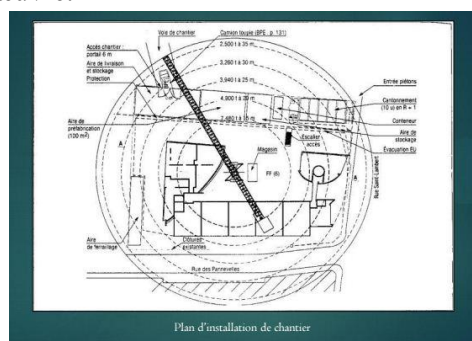
2

Le chantier est défini par une installation permanente dans un lieu généralement ouvert. Il dure le temps de la construction de l'ouvrage. Il est une opération complexe, qui met à l'épreuve toutes les qualités des hommes qui y-participent, et l'ensemble de matériels envisagés, afin d'atteindre les buts recherchés, la qualité, la rapidité ainsi que l'économie et de façon à accroître la productivité.



Dans sa genèse le projet passe principalement par trois phases principales, une première de programmation, une deuxième d'études et du lancement d'appel d'offre et une troisième pour l'exécution du projet après approbation d'appels d'offres.

En effet, dès que l'entreprise est désignée et l'ordre de service de démarrage des travaux est ordonné, l'entreprise chargée de l'exécution du projet doit présenter un plan d'installation du chantier (PIC) qui sera approuvé par le maître d'œuvre.



Après la lecture et l'interprétation des plans, il est recommandé de bien préparer un plan d'installation du chantier en allant visiter les lieux du chantier et déterminer les accès du site.

Le plan d'installation du chantier varie d'un projet à un autre en fonction de la complexité technique et logistique à employer pour l'exécution et selon la typologie du projet et sa durée dans le temps.

Les équipements et les moyens employés sur chantiers, sont des dispositifs provisoires, implantées dans les emprises définitives et temporaires, destinées à accueillir les hommes, les matériels, les matériaux nécessaires à la construction d'une structure.



Selon les exigences techniques et contractuelles, les installations peuvent comprendre :

- * un « bureau de chantier » dont l'importance selon l'ampleur et la durée des travaux ;
- * un « bureau du maître d'œuvre » (la personne représentant le maître de l'ouvrage,...) ;
- * une ou plusieurs aires (surfaces) de stockage du matériel (si c'est possible parfois l'emplacement ne le permet pas);
- * une ou plusieurs aires (surfaces) de stockage des matériaux;
- * des aires (surfaces) de montage, d'assemblage, de préfabrication du béton (centrale de béton ou bétonnière);
- * une « base de vie » plus ou moins développée, selon qu'elle comporte ou non un hébergement;
- * un poste de premier secours ou une infirmerie.

1. a. d - Objectifs de l'installation des chantiers.

Les résultats de l'organisation peuvent peser sur la qualité de l'ouvrage, l'économie et la rapidité d'exécution, pour permettre :

- * d'ordonner le chantier.
 - améliorer la sécurité (personnel, matériels);
 - éviter les pertes (matériaux) ainsi que les doubles emplois des matériels;
 - améliorer la qualité et aussi se permettre un gain de temps.
- * de positionner les éléments:
 - visiter les lieux du chantier;
 - déterminer les axes du site;
 - à l'intérieur du chantier, organiser les déplacements des véhicules et des engins intervenants;
 - à l'intérieur du chantier, assurer la sécurité du personnel, en créant des voies d'accès et des chemins de circulation intérieurs en utilisant des grillages avertisseurs et des bandes de couleurs normalisées.
 - bien étudier les emplacements des livraisons.

Comme le chantier est à la fois le lieu où l'on va construire notre ouvrage et dans lequel où on s'installe, ainsi qu'il est limité dans le temps et dans l'espace, un plan d'installation de chantier spécifié à chaque chantier doit être élaboré à partir d'un plan de masse.